

Règlement Intérieur du 12^{ème} LUCOPEN

Article 1 : Organisation

L'association « LUC Echiquier du Nord » organise le 12^{ème} LUCOPEN, open international d'Echecs de la ville de Lille du samedi 27 avril au vendredi 3 mai 2024 à la Salle Omnisports de l'Université, 180 avenue Gaston Berger à Lille.

Article 2 : Homologation et appariements

Ce tournoi, homologué par la Fédération Française des Echecs (FFE) et par la Fédération Internationale des Echecs (FIDE) se joue en **9 rondes**. Les joueurs français doivent être affiliés à la FFE (Licence A).

Les joueurs étrangers doivent avoir un identifiant FIDE.

Les appariements informatisés (programme PAPI version 3.3.7 conçu par Erick MOURET) se font au système **suisse accéléré de Haley**. Les appariements sont accélérés pendant les 2 premières rondes puis se font au système suisse intégral à partir de la ronde 3.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE entrées en application au 1^{er} janvier 2023 (Congrès de Chennai).

Article 3 : Le bye

Tout joueur pourra prendre un « Bye », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra obligatoirement prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

Chaque joueur est limité à un « Bye » dans le tournoi, obligatoirement pris lors des rondes 1 à 6.

Article 4 : Cadence

La cadence de jeu est la suivante :

1h30 + 30 secondes par coup.

La notation des coups est obligatoire durant toute la partie.

Article 5 : Inscription

Les droits d'inscription se montent à 60 euros pour les adultes et à 30 euros pour les jeunes.

Ils sont gratuits pour les GM, GMF, MI et MIF à condition de prévenir l'organisateur au moins 48h avant la ronde 1.

La date limite d'inscription est fixée au samedi 27 avril 2024 avant 13h00.

Article 6 : Horaires des rondes

ronde 1	samedi 27 avril 2024	15h15
ronde 2	dimanche 28 avril 2024	14h30
ronde 3	lundi 29 avril 2024	9h30
ronde 4	lundi 29 avril 2024	15h30
ronde 5	mardi 30 avril 2024	14h30
ronde 6	mercredi 1er mai 2024	9h30
ronde 7	mercredi 1er mai 2024	15h30
ronde 8	jeudi 2 mai 2024	14h30
ronde 9	vendredi 3 mai 2024	10h00
Cérémonie de clôture	vendredi 3 mai 2024	16h

Article 7 : Classement et prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties. Les systèmes de départage des ex aequo sont dans l'ordre le **Buchholz tronqué** (somme des scores ajustés des adversaires moins les deux plus faibles), la **performance** puis le **Buchholz**.

La cérémonie de clôture est prévue le vendredi 3 mai 2024 à 16h.

Les prix offerts au titre du classement général sont partagés au système HORT.

Tout prix inférieur à 50 euros n'est pas attribué mais reversé sur les prix supérieurs.

Les autres prix non cumulables sont attribués à la place réelle.

Tout joueur absent (ou non représenté) à la cérémonie de clôture renonce à son prix.

La liste des prix sera affichée avant la 5ème ronde au plus tard dans la salle du tournoi.

Article 8 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Fabrice CASIER (Arbitre International).

Il est assisté par Alexandre FERYN (Arbitre International), Jean-Pierre DEGRAEVE (Arbitre Open 2) et Jean-Michel LEBRET (Arbitre Open 2).

Article 9 : Comportement des joueurs

Il est interdit de fumer dans la salle du tournoi.

Le forfait est déclaré après 30 minutes de retard sauf si l'arbitre en décide autrement.

Un joueur absent, sans s'en être justifié auprès de l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié à la ronde suivante. Un tel abandon sera signalé à la direction des tournois de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

L'arbitre du tournoi est joignable au 06-16-53-00-26 et par mail : fabrice.casier@wanadoo.fr.

Tout téléphone portable, moyen électronique de communication ou appareil capable de suggérer des coups d'échecs devra être totalement éteint. Il peut être laissé dans le sac ou le manteau d'un joueur à la seule condition que ces derniers restent à la place du joueur durant l'intégralité de la partie.

Article 10 : Nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 20 coups ou avoir l'accord de l'arbitre.

Article 11 : Jury d'Appel

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel.

Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi.

La composition du jury d'appel sera affichée dans la salle du tournoi avant la fin de la première ronde.

Les joueurs ont 1 heure après la fin de la partie pour faire appel.

Article 12 :

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les deux originaux des feuilles de partie et les cavaliers d'identification à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

Article 13 :

L'inscription au 12ème LUCOPEN implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre principal
Fabrice CASIER

L'organisateur
Jean-Michel LEBRET